

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 5 septembre 2017 à 19h00, à laquelle étaient présents :**

Sont présents : M. Jean-Pierre Briand, maire  
M. Serge Lemieux, conseiller  
M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller  
Mme Micheline Breton, conseillère  
Mme Chantal Laroche, conseillère  
Mme Mariane Paré, conseillère

Tous les membres du conseil et formant quorum.

Est absent : M. Gérard Beaudoin (absence motivée)

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT**

Les membres présents forment le quorum, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, agit à titre de président et ouvre la séance à 19h00.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2017-187**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

...

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modification s'il y a lieu
3. Procès-verbal
  - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017.
  - 3.2 Adoption du procès-verbal  
- Séance ordinaire du 7 août 2017
4. Correspondance
  - 4.1 Correspondance générale
5. Administration
  - 5.1 Entente avec la commission scolaire des Hauts-Cantons
  - 5.2 Autorisation de destruction de documents
  - 5.3 Banque d'heure pour les services juridiques
  - 5.4 Achat d'une plieuse
  - 5.5 Dépôt du rapport pour l'eau potable
6. Transports - Voirie
  - 6.1 Appel d'offres pour la patinoire multifonctionnelle

## LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

- 6.2 Autorisation des travaux de réfection du toit du centre communautaire et de la caserne rue Principale Ouest
- 6.3 Autorisation des travaux de réparation à l'usine d'eaux usées des Forges
- 7. Sécurité publique
  - 7.1 Formation pompiers
- 8. Urbanisme
  - 8.1 Scénario priorisé pour le projet de rampe de mise à l'eau de la rivière St-François
- 9. Hygiène du milieu
- 10. Loisirs et culture
  - 10.1 Budget dédié à la programmation culturelle 2017
  - 10.2 Appui financier au parlement de la polyvalente Louis-Saint-Laurent
  - 10.3 Appui financier pour « Moisson Haut-Saint-François »
  - 10.4 Appui financier pour « Place aux jeunes »
- 11. Finances
  - 11.1 Adoption des comptes payés et à payer
- 12. Adoption de règlement
  - 12.1 Adoption du « Règlement Plan d'urbanisme numéro 2017-225 »
  - 12.2 Adoption du « Règlement de zonage numéro 2017-226 »
  - 12.3 Adoption du « Règlement de lotissement numéro 2017-227 »
  - 12.4 Adoption du « Règlement de construction numéro 2017-228 »
  - 12.5 Adoption du « Règlement sur les permis et certificats numéro 2017-229 »
  - 12.6 Adoption du « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2017-230 »
  - 12.7 Adoption du deuxième projet « Règlement sur les usages conditionnels no 2017-231 »
  - 12.8 Adoption du « Règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale numéro 2017-232 »
  - 12.9 Avis de motion – Règlement sur la rémunération lors des élections
- 13. Divers
  - 13.1 Compensation pour l'entretien des chemins privés
- 14. Période de questions
  - 14.1 Questions des citoyens
- 15. Clôture de la séance
- 16. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017 Résolution no 2017-188**

**Considérant que** les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance du 7 août 2017;  
Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschènes,

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De renoncer à la lecture du procès-verbal de la séance du 7 août 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Adoption du procès-verbal  
Séance ordinaire du 7 août 2017  
Résolution no 2017-189**

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. CORRESPONDANCE**

**4.1 Correspondance générale**

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la séance ordinaire du 7 août 2017.

**5. ADMINISTRATION**

**5.1 Entente avec la commission scolaire des Hauts-Cantons  
Résolution no 2017-190**

**Considérant que** l'entente avec la commission scolaire des Hauts-Cantons est à renouveler depuis le 30 juin 2017;

**Considérant que** l'entretien de pelouse, le déneigement et l'eau potable sont touchés par l'entente;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De déléguer la directrice générale ainsi que le maire pour la négociation et la signature de l'entente avec la commission scolaire des Haut-Cantons pour l'école primaire Notre-Dame-du-Paradis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.2 Autorisation de destruction de documents  
Résolution no 2017-191**

**Considérant que** la Municipalité possède un Plan de classification de ses documents ainsi qu'un délai de conservation desdits documents, approuvés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

**Considérant que** la directrice générale dépose une liste des documents qui peuvent être détruits;

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser la destruction par déchiquetage des documents inscrits sur la liste de destruction, cette liste est déposée aux archives de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.3 Banque d'heure pour les services juridiques  
Résolution no 2017-192**

**Considérant que** la firme Monty Sylvestre, conseillers juridiques, offre leurs services selon trois scénarios;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin et au forfait de consultation selon les termes de l'offre reçue en août 2017 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.4 Achat d'une plieuse  
Résolution no 2017-193**

**Considérant qu'**un nombre important de documents doivent être envoyés par publipostage et que par le fait même ils doivent être pliés;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschènes,  
Il est résolu l'unanimité des conseillers

D'autoriser la direction générale à faire l'acquisition d'une plieuse au coût de 899,40 \$ plus taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.6 Dépôt du rapport sur la gestion de l'eau potable**

La directrice générale dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable qui a été déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour approbation.

**6. TRANSPORT - VOIRIE**

**6.1 Appel d'offres pour la patinoire multifonctionnelle  
Résolution 2017-194**

**Considérant que** la Municipalité veut faire le remplacement de la patinoire extérieure dans le parc Jocelyn Gouin dans le secteur Marbleton;

**Considérant que** tout contrat de plus de 100 000 \$ doit être accordé après un appel d'offres public, publié sur le SEAO (Système électronique d'appel d'offres);

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour l'achat et l'installation d'une patinoire extérieure sur le SEAO.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 Autorisation des travaux de réfection du toit du centre communautaire et de la caserne rue Principale Ouest (REPORTÉ)  
Résolution 2017-195**

**6.3 Autorisation des travaux de réparation à l'usine des eaux usées des Forges  
Résolution 2017-196**

**Considérant que** le plafond de l'usine des eaux usées a été endommagé par une infiltration d'eau;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le coordonnateur à la voirie à effectuer les réparations et travaux requis pour la somme maximale de 7 000 \$ plus taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.1 Formation des pompiers  
Résolution 2017-197**

**Considérant que** la commission scolaire de la région de Sherbrooke organise une formation pour les pompiers « Opérateur d'autopompe » qui se donne à Weedon;

**Considérant que** le directeur du service incendie recommande l'inscription de 5 pompiers;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'inscrire 5 pompiers à la formation « Opérateur d'autopompe » pour un montant maximum de 5 000 \$ plus les taxes applicables;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement des pompiers selon la Politique en vigueur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8. URBANISME**

**8.1 Scénario priorisé pour le projet de rampe de mise à l'eau  
Résolution 2017-198**

**Considérant que** la municipalité de Dudswell est caractérisée comme un pôle récréatif et touristique autant à l'échelle locale que régionale;

**Considérant que** le conseil municipal souhaite aménager une halte routière en bordure du chemin des Cantons et un accès à la rivière Saint-François;

**Considérant que** le conseil a reçu les recommandations du Comité consultatif en environnement et celles de l'Association des riverains de la rivière Saint-François relativement au type d'accès;

**Considérant que** pour des questions environnementales et de sécurité, relatives à l'augmentation du nombre d'embarcations motorisées sur la rivière.

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'aménager une rampe de mise à l'eau pour les embarcations légères donnant un accès exclusivement pour les embarcations à faible tirant d'eau (canots, kayaks) accessibles seulement à pied;

De prévoir une halte avec un aménagement minimal afin d'accueillir les utilisations et visiteurs.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

**10. LOISIRS ET CULTURE**

**10.1 Budget dédié à la programmation culturelle 2017  
Résolution 2017-199**

**Considérant qu'**un comité culturel a été formé pour accompagner le coordonnateur aux loisirs, sports et culture dans l'élaboration de la programmation 2017;

**Considérant que** plusieurs dépenses doivent être effectuées pour la réalisation de cette programmation;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschènes,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser la directrice générale à mettre en œuvre la programmation culturelle élaborée en partenariat avec le comité culturel pour un montant maximal de 20 000 \$, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.2 Appui financier au parlement de la polyvalente Louis-Saint-Laurent  
Résolution 2017-200**

**Considérant que** plusieurs jeunes de la municipalité fréquentent la polyvalente;

**Considérant que** le président et le ministre de l'Environnement du parlement étudiant résident dans la municipalité de Dudswell;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'octroyer une subvention de 250 \$ à la polyvalente Louis-Saint-Laurent dans le cadre de son événement d'assermentation du parlement étudiant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.3 Appui financier pour « Moisson Haut-Saint-François »  
Résolution 2017-201**

**Considérant que** Moisson Haut-Saint-François apporte un soutien à l'ensemble de la municipalité;

**Considérant qu'**il fournit de la nourriture pour les foyers dans le besoin;

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'octroyer une subvention de 345 \$ à Moisson Haut-Saint-François pour mettre en œuvre sa mission.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 10.4 Appui financier pour « Place aux jeunes » Résolution 2017-202

**Considérant que** la municipalité souhaite attirer des jeunes familles sur son territoire;

**Considérant qu'**une nouvelle rue sera aménagée dans le but de dynamiser la communauté;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'octroyer une subvention de 345 \$ à « Place aux jeunes » afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités et événements de promotion du territoire auprès des jeunes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 11. FINANCES

#### 11.1 Adoption des comptes payés et à payer Résolution 2017-203

1372	Bureau en gros	Fourniture de bureau	341.81
1373	Hydro-Québec	Électricité - lumières de rues + CC	2,491.11
1374	Société canadienne des postes	Frais de poste	500.00
1375	Readman Mario	Frais de déplacement & dépenses	640.03
1376	Armstrong Sarah Jane	Frais de déplacement	35.64
1377	Bell Mobilité	Téléphone - employé & service incendie	190.29
1378	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	896.31
1379	Hydro-Québec	Électricité - Bâtiments municipaux	2,320.19
1380	Services de cartes Desjardins	Frais annuel	60.00
1381	Readman Mario	Remboursement de dépenses - loisirs	88.00
1382	Cld du Haut-St-François	Spectacle jeunesse	500.00
1383	Diane Emond	Remboursement - Travaux ATCD	95.31
1384	Impôts Josée Therrien inc.	Tenue de livres - ATCD	186.70
1385	Société canadienne des postes	Frais de poste	500.00
1386	Annulée		
1387	Phaneuf Jocelyn	Spectacle Duo Tang	600.00
1388	Financière Banque Nationale	Intérêts - barrages & égouts	3,014.13
1389	Josée Bouchard	Frais de déplacement	61.20
1390	Hydro-Québec	Électricité église anglicane	28.35
1391	Pierre-Alain Lemire	Frais de déplacement	156.80
1392	Accommodation Marbleton	Achat - bouteilles d'eau M-C.- bières	393.46
1393	Alarme CSDR	Activation code - M-C (D. Coquart)	17.25
1394	AQUATECH	Entretien & réparation - réseau e-u & e-p	9,600.42
1395	Beaupré Christelle	Remb. - temps de glace (Malik, Elianne)	480.00
1396	Bennett Malcolm	Entretien pelouse	3,260.34
1397	Bouchard Marco	Spectacle - Capitaine Torvis	1,300.00
1398	Bouquets gourmets	Achat - café à érable - M-C	82.86
1399	CANAC	Pièces & accessoires - M-C	204.00
1400	Centre de réno. G. Doyon Inc.	Achat d'accessoire - station e-u (pistolet, chasse-moustique)	4,258.89
1401	Champigny Melisa	Remboursement - temps de glace	260.00
1402	Communication Plus	Système de télécommunication	244.43
1403	SEAO-Constructo	Avis publics	11.42
1404	Roch Côté	Travaux sentiers - F.H. (ponceaux)	2,632.77
1405	Déveloptech inc.	Acces. voirie (balise piétons) RE 2017-152	701.99
1406	Annulé		
1407	Dugal Nadia	Remboursement temps de glace (Nathan)	240.00
1408	Les éditions juridiques FD	Fourn. bureau - Élections 2017 (enveloppes)	183.08
1409	Laboratoires ENVIRONNEX	Analyses - laboratoire	194.66
1410	Fonds de pension alim.	Pension alimen. - paiement de sept. 17	151.47
1411	Fonds de l'information	Mutations - juillet 2017	85.85

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

1412	Sylvie Fontaine	Entretien ménager	2,876.06
1413	Fortin Marc	Entretien - fleurs	528.77
1414	Gagnon Marie-Ève	Remboursement - Temps de glace	60.00
1415	Gaulin Brière Chantal	Remboursement - temps de glace (Tristan)	240.00
1416	Graymont (QC) inc. chemins (10e Rang, 11e Rang) &	Achat - pierres & gravier - ponceau - Réparation ponceau Gilbert, Beulé	2,184.48
1417	Le groupe A & A	Photopies	204.78
1418	Léo Hamel	Achat d'arbustes & terreau - plage	1,431.44
1419	Héraud Vincent	Remboursement - temps de glace (Jacob)	240.00
1420	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	1,269.95
1421	Allan James	Contrat vidanges 2016-2017 - Lac Miroir	823.04
1422	Karen Jean	Remboursement - temps de glace (Raphael)	260.00
1423	J.M. Laroche inc. électrique - biblio	Réparation - lumières de rues - Installation - prise	370.34
1424	Josée Lamontagne	Remboursement - temps de glace (Maude)	150.00
1425	Stéphane Laroche	Remboursement - temps de glace (Lily-Mai)	60.00
1426	Locaplus	Location - abri pliant 10 x 10	114.98
1427	La Maison du cinéma	Cinéma - SAE	231.00
1428	Monty Sylvestre	Honoraires profes. - dossier général	2,352.14
1429	MRC du HSF cartographie - chemins	Téléphonie IP & fibre optique - Honoraires	1,134.14
1430	Municipalité Weedon	Épandage calcium	318.30
1431	Entreprises Daniel Munkittrick	Réparation - réseau routier (ponceau 2450)	430.97
1432	Gestion Daniel Munkittrick	Réparation - réseau routier (ponceau 2460)	269.36
1433	Nature Cantons-de-l'Est	Monts Stoke	3,000.00
1434	Patry Cathy	Remboursement - Temps de glace (Mathis)	240.00
1435	PG Solutions inc.	Fourniture de bureau (relevés de salaire)	152.63
1436	Place 112	Essence - voirie - service incendie	1,423.32
1437	Productions Hugues Pomerleau	Spectacle - magie	862.31
1438	Alain Raymond	Remboursement - temps de glace	240.00
1439	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	4,881.41
1440	Régie inter. sanit. des Hameaux	Collecte ordures/recyc. - août-sept. 2017	17,291.66
1441	Renflouement petite caisse	Renflouement - petite caisse	297.50
1442	Mireille Rodrigue (Jacob, Mathieu, Liam, Antoine)	Achat - jardin collectif - Remboursement - Natation	374.99
1443	Rose des champs	Achat de gelée de roses - M-C	87.64
1444	Roy-Phaneuf Emily	Remboursement - déplacement & vin	50.00
1445	Signalisation de l'Estrie	Achat de pancarte - H.V.	167.24
1446	SYNAGRI S.E.C.	Entretien & réparation - terrain soccer	306.64
1447	Transport des personnes HSF	Transport - Sortie autobus - SAE	3,510.00
1448	Transport et excavation	Fauchage - réseau routier	3,145.15
1449	Vallière Caroline	Remboursement - temps de glace (Loic, Éloi)	480.00
1450	Village québécois d'antan inc.	Inscriptions - visite	655.50
1451	VOLUMACC	Service de messagerie	32.42

Le tout pour un montant total de 89,756.92 \$

Un montant de 60,002.13 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 31 août 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. ADOPTION DE REGLEMENTS**

Préambule :

Le conseil municipal adopte les règlements avec les changements suivants :

- Mention de l'Association des riverains de la rivière Saint-François, des cimetières relatifs à l'église Sainte-Clément et United Church et de celui derrière Breton transport dans le plan d'urbanisme 2017-225



- Ajoute une bande de protection autour des fours à chaux dans le règlement de zonage 2017-226 (pour la conformité avec la MRC)
- Maintien de l'exigence de renaturalisation de la rive à 3 mètres dans le règlement de zonage 2017-226
- Retire l'exigence de l'attestation de conformité des travaux par un technologue pour une installation septique dans le règlement sur les permis et certificats 2017-229
- Retire les résidences du 616 et 620 de la rue des Érables du Plan d'implantation et d'intégration architecturale 2017-232

**12.1 Adoption du « Règlement Plan d'urbanisme numéro 2017-225 »  
Résolution 2017-204**

**Considérant qu'**un projet de règlement numéro 2017-225 remplaçant le plan d'urbanisme a été adopté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**un avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le Règlement remplaçant le plan d'urbanisme suite à la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité de Dudswell et intitulé "Plan d'urbanisme numéro 2017-225 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.2 Adoption du « Règlement de zonage numéro 2017-226 »  
Résolution 2017-205**

**Considérant qu'**un projet de règlement numéro 2017-226 remplaçant le Règlement de zonage a été adopté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**un avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le Règlement remplaçant le Règlement de zonage suite à la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité de Dudswell et intitulé "Règlement de zonage numéro 2017-226 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.3 Adoption du « Règlement de lotissement numéro 2017-227 »  
Résolution 2017-206**

**Considérant qu'**un projet de règlement numéro 2017-227 remplaçant le Règlement de lotissement a été adopté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**un avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le Règlement remplaçant le Règlement de lotissement suite à la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité de Dudswell et intitulé "Règlement de lotissement numéro 2017-227 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.4 Adoption du « Règlement de construction numéro 2017-228 »  
Résolution 2017-207**

**Considérant qu'**un projet de règlement numéro 2017-228 remplaçant le Règlement de construction a été adopté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**un avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant qu'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le Règlement remplaçant le Règlement de construction suite à la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité de Dudswell et intitulé "Règlement de construction numéro 2017-228 ».

**12.5 Adoption du « Règlement sur les permis et certificats numéro 2017-229 »  
Résolution 2017-208**

**Considérant qu'**un avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le Règlement sur les permis et certificats numéro 2017-229 intitulé "Règlement sur les permis et certificats numéro 2017-229 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.6 Adoption du « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2017-230 »  
Résolution 2017-209**

**Considérant qu'un** projet de règlement numéro 2017-230 remplaçant le Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction a été adopté le 7 août 2017;

**Considérant qu'un** avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant qu'une** assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le Règlement remplaçant le Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction et intitulé "Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2017-230 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.7 Adoption du deuxième projet « Règlement sur les usages conditionnels no 2017-231 »  
Résolution 2017-210**

**Considérant qu'un** premier projet de règlement numéro 2017-231 a été adopté le 7 août 2017;

**Considérant qu'un** avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant qu'une** assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le deuxième projet de règlement intitulé "Règlement sur les usages conditionnels numéro 2017-231 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.8 Adoption du « Règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale numéro 2017-232 »  
Résolution 2017-211**

**Considérant qu'un** projet de règlement numéro 2017-232 remplaçant le Règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale a été adopté le 7 août 2017;

**Considérant qu'un** avis de motion a été présenté le 7 août 2017;

**Considérant qu'une** assemblée publique de consultation s'est tenue le 29 août 2017;

**Considérant que** les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu l'unanimité par les conseillers

D'adopter le Règlement remplaçant le Règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale et intitulé "Règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale numéro 2017-232 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **12.9 Avis de motion – Règlement sur la rémunération lors des élections**

**Avis de motion** est donné par le conseiller Serge Lemieux à l'effet qu'à une séance ultérieure un règlement sur la rémunération lors des élections sera présenté.

Le Règlement a pour effet de définir le salaire des différents postes nécessaires au bon fonctionnement des élections.

## **13. DIVERS**

### **13.1 Compensation pour l'entretien des chemins privés**

Le maire a fait le suivi au niveau du conseil municipal, la décision du conseil est de reporter l'évaluation et l'analyse pour la compensation pour l'entretien des chemins privés ultérieurement, afin de pouvoir évaluer adéquatement les options envisageables.

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **14.1 Période de questions des citoyens**

Le président donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;

→ obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Le président donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

Questions du public :

→

**15. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, déclare la séance close à 20h00.

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Micheline Breton propose la levée de la séance à 20h00.

---

Jean-Pierre-Briand  
Maire

---

Marie-Ève Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière